Une coprésidence à Rando Échiré

Rando Échiré a organisé deux réunions qui ont eu lieu successivement les 22 et 27 septembre.

La première à La Baratte, pour l'assemblée générale, s'est déroulée devant un nombreux public ; la seconde à la salle Mélusine pour prendre acte de l'arrêt de la présidence de M. Iszraelewicz et procéder à l'élection de la nouvelle présidence.

Lors de la réunion ont été évoquées les conséquences de la pandémie et du confinement sur le programme 2020 de l'association : pratiquement toutes les sorties ont été annulées, y compris les séjours. Pour pallier ce manque d'activité en 2020, il a été prévu une remise exceptionnelle sur les licences 2021-2022 de 5 € en individuel et 9 € par famille. La saison 2021-2022 se présente pour l'instant sous de meilleurs auspices. La programmation des randonnées a repris son rythme et chaque randonneur retrouve ses marques depuis le 1er septembre. Une forte reprise a été d'ailleurs constatée lors des dernières sorties.

Le 27 septembre, le conseil d'administration s'est réuni pour procéder à l'élection de la succession du président sortant. Le binôme constitué de Josiane Rouger et Jean-François Lyonnet a été élu à l'unanimité.

Informations sur le planning des sorties, les conditions d'adhésion et le nouveau bureau de Rando Échiré sur le site : randoechire@gmail.com

Le nouveau conseil d'administration de Rando Échiré.